

Avant-propos

Le 25 avril 2007, la province de la Saskatchewan, dans le cadre d'un vaste processus de consultation, a rendu public une série de rapports qu'elle avait commandés¹ sur les répercussions de l'adhésion de la Saskatchewan à l'Entente sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (TILMA) conclue entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. Tous ces rapports ont indiqué que l'adhésion à l'entente TILMA pourrait avoir des répercussions potentielles sur les règlements et les programmes municipaux. Aucuns détails quant à ces répercussions n'ont été donnés, puisque cet élément ne faisait pas partie du mandat. Des recherches supplémentaires ont indiqué qu'il n'existait aucune autre étude sur les répercussions spécifiques de l'entente TILMA sur les municipalités.

Or, au cours d'une rencontre des maires, des directrices municipales et des directeurs municipaux des villes de la Saskatchewan, qui s'est tenue à North Battleford en Saskatchewan les 9 et 10 mai 2007, les douze villes représentées² ont convenu de procéder à une étude d'impact approfondie sur les répercussions potentielles de l'entente TILMA sur les villes de la Saskatchewan. L'étude devait également inclure une analyse pour déterminer si l'adhésion des villes à l'entente TILMA constituait la seule option pour aborder les questions de commerce intérieur à l'échelle municipale ou si la solution de rechange serait d'exclure les villes de l'entente TILMA et d'établir des objectifs d'entente de commerce intérieur au moyen de modifications apportées à la loi *Cities Act*. (Il est à noter que, bien que l'étude ait été mise de l'avant par les villes de la Saskatchewan pour les villes de la Saskatchewan, l'intention a toujours été de partager cette information avec les villes, les villages et les municipalités rurales qui pourraient s'en inspirer pour aborder des questions d'entente de commerce intérieur similaires.)

Par la suite, un contrat a été conclu avec l'Estey Centre for Law and Economics in International Trade, qui a participé à l'étude à titre de spécialiste du commerce. L'équipe de l'Estey Centre a été dirigée par William Kerr, Ph. D., associé principal de l'Estey Centre et éditeur scientifique de la revue *The Estey Centre Journal of International Law and Trade Policy*. Cette équipe comprenait aussi May Yeung, M.B.A., associée de recherche et Desarée Larsen, assistante à la recherche. Un contrat a également été conclu avec Merrilee Rasmussen, c.r. qui a participé à titre de spécialiste de la rédaction législative et de la loi *Cities Act*.

La première phase de l'étude consistait à analyser les répercussions de l'entente TILMA sur les villes de la Saskatchewan. Cette analyse, effectuée par l'équipe de l'Estey Centre et intitulée A

¹ - A report by the Conference Board of Canada dated December 22, 2006 entitled "Assessing the Impact of Saskatchewan Joining the BC-Alberta Trade, Investment and Labour Mobility Agreement";

- A report by Professor Eric Howe of the Department of Economics, University of Saskatchewan dated January 2007 entitled "The Economic Impact of the Trade Investment and Labour Mobility Agreement (TILMA) on Saskatchewan;

- A report by John F. Helliwell, Professor, University of British Columbia entitled "Review of Conference Board of Canada's Report – Assessing the Impact of Saskatchewan Joining the BC-Alberta Trade, Investment and Labour Mobility Agreement

² Estevan, Humboldt, Lloydminster, Melfort, Melville, Moose Jaw, North Battleford, Prince Albert, Saskatoon, Swift Current, Weyburn, Yorkton

Space for Cities in Trade Agreements: A Cities' Perspective on the Trade, Investment and Labour Mobility Agreement, constitue la Partie I de l'étude.

La deuxième phase de l'étude consistait à déterminer ce que font les villes et comment ce qu'elles font influe sur les objectifs d'entente de commerce intérieur. Les résultats de cette phase fournissent de l'information essentielle pour déterminer si l'établissement d'objectifs d'entente de commerce intérieur au moyen de modifications apportées à la loi *Cities Act* constitue ou non une solution de rechange.

Pour cette phase de l'étude, l'information a été recueillie en deux volets. Dans un premier temps, les villes ont elles-mêmes collecté de l'information sur leurs politiques, leurs règlements et leurs programmes susceptibles d'influer sur les objectifs d'entente de commerce intérieur. Les résultats de ce volet sont présentés dans le document intitulé *What Cities Do*, qui se trouve dans l'Annexe B de la Partie I du rapport de l'Estey Centre. La section intitulée *Specific Issues* contient l'information recueillie.

Dans un deuxième temps, un sondage a été effectué. Ce sondage comprenait 31 entrevues avec du personnel de haut niveau dans des entreprises de partout au Canada, des entreprises qui avaient déjà fait affaire ou avaient songé à faire affaire avec au moins une ville participante de la Saskatchewan, au cours des trois dernières années. Le sondage a été conçu par Chris Dekker, gestionnaire, Affaires publiques et intergouvernementales, ville de Saskatoon, en collaboration avec l'équipe de l'Estey Centre, et a été mené par Fast Consulting, une entreprise de Saskatoon en Saskatchewan.

L'équipe de l'Estey Centre a analysé les résultats du sondage de même que les résultats présentés dans le document *What Cities Do*, et a rédigé un rapport dans lequel sont mis en lumière les domaines spécifiques où les villes influent sur les objectifs d'entente de commerce intérieur. L'analyse et le rapport de l'équipe de l'Estey Centre intitulés *Analysis of Saskatchewan Cities' Barriers to Out-of-Province Businesses*, ainsi que le résumé du sondage effectué par Fast Consulting, forment la Partie II de l'étude.

La troisième phase de l'étude consistait à analyser de quelle façon les domaines spécifiques mentionnés dans la Partie II de l'étude pourraient être abordés sans adhérer à l'entente TILMA, soit au moyen de modifications à la *Cities Act* et/ou de remèdes au droit municipal actuel. Cette tâche a été confiée à Merrilee Rasmussen, c.r., et son rapport intitulé *Legislative Avenues to Ensure Compliance with the Principles of Trade Agreements* constitue la Partie III de l'étude.

L'étude s'est terminée en janvier 2008 en vue d'être présentée par les maires, les directeurs municipaux et les directrices municipales à l'honorable Bill Boyd, ministre responsable des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan.

Theresa Dust, c. r.
Avocate de la ville, Saskatoon
Coordonnatrice de projet